

Comptes Rendus Activités
Réunion de la C.N.E.A.C.
25-26 et 27 Mars 2016 à Olhain (62)

[COMPTE RENDU ACTIVITE GT INFORMATIQUE LICENCES](#)
[COMPTE RENDU ACTIVITE GT INTERNET](#)
[COMPTE RENDU ACTIVITE GT HANDIS](#)
[COMPTE RENDU ACTIVITE GT CHIENS VISITEURS](#)
[COMPTE RENDU REUNION DES C.T.R.](#)

GT INFORMATIQUE LICENCES

Compte-rendu sommaire d'activité du GTIL au 15/03/2016 (2^{ème} semestre 2015)

Informatique

Rapport d'activité :

- Production de la documentation associée aux engagements en ligne en agility (présentation et utilisation)
- Ouverture des engagements en ligne pour l'agility
- Adaptation des engagements en ligne à l'Obérythmée
- Ajout des fonctionnalités Ordres de passage + attribution des dossards en ligne pour l'agility
- Etude et achat d'un 3ème chronomètre électronique
- Intégration du 3ème chronomètre au réseau de chronométrage électronique Progesco des finales
- Réalisation des versions (Agility, Flyball, Obérythmée) de Progesco 2016
- Intégration aux Progesco des modifications demandées par les GT
- Adaptation Progesco pour les concours internationaux (Européen Open)
- Ajout de la présence de la table et des zones dans la saisie des paramètres de parcours Progesco Agility
- Etude et changement d'abonnement pour les sites y compris les transferts des données et la mise à niveau logicielle
- Chronométrage et secrétariat des finales
- Centralisation de 867 concours sur 2015

Statistiques engagements en ligne en Agility (début 2016):

- 5000 espaces CNEAC créés sur les 8200 adresses mails déclarées lors des demandes de licences
- 970 concours au calendrier
- 296 concours avec engagements en ligne (à ce jour)
- 82 concours avec paiement en ligne (à ce jour)
- 85 présidents ont demandé la signature manuelle des engagements sur les 581 présidents déclarés
- 4985 chiens engagés en ligne
- 1411 paiements par CB
- 29 205 € de paiements par CB (soit 455 € de commission)

Licences

- Etude des améliorations de l'outil de gestion des licences de la SCC
- Mise en place du renouvellement des licences (outil et documentation)
- Elaboration des cahiers des charges (évolutions et corrections d'anomalies (bugs))
- Production de la documentation de présentation et d'utilisation de l'outil de gestion des licences
- 361 dossiers de SAV licence traités

G.T.INTERNET

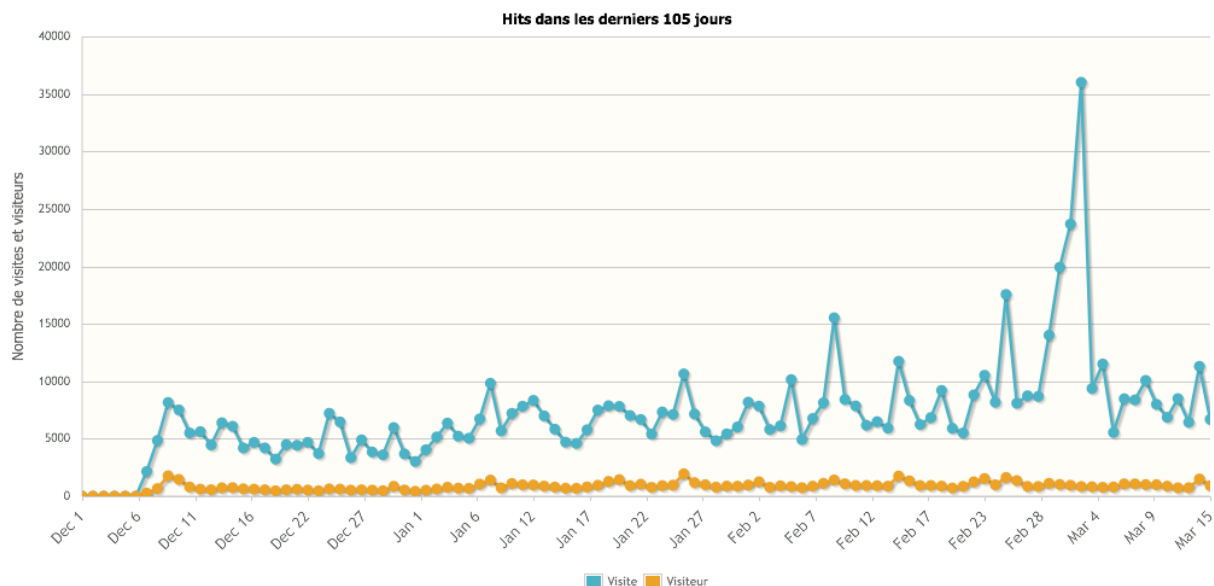
Compte rendu d'activités

Le mode d'emploi des moyens vidéo du GT Internet a été mis à jour pour tenir compte des dernières acquisitions d'équipement (bras de télécommande, matériel son, etc.). En particulier, un nouveau chapitre sur la prise de son a été ajouté. Le mode d'emploi fait désormais 46 pages dans un style "roman photo".

Site d'information : <http://activites-canines.com>

Statistiques des visites et des visiteurs au 15 mars 2016

Note : un nouveau module de recueil de statistiques a été activé le 6 décembre 2015



Hit parade des pages et articles visités (tout temps) :

- 1 - Commission Nationale Éducation et Activités Cynophiles (page d'accueil) : 80 632
- 2 - Concours agility : 12 979
- 3 - Pass Agility : 8 783
- 4 - Présentation agility : 6 429
- 5 - [Flux du Calendrier] : 5 884
- 6 - CAESC: 3 965
- 7 - Calendrier : 3 630
- 8 - Présentation agility : 2 925
- 9 - Projet Agility 2017: 2 749
- 10 - Sélectifs FCI 2016 - Liste des participants : 2 688

Hit parade des documents téléchargés (tout temps) :

1. Le petit règlement d'agility en images : 2 010
2. Liste des participants aux sélectifs FCI 2016 : 1 902
3. Communiqué Agility 2017 : 1 710
4. Règlement agility 2012 - addenda : 1 708
5. Règlement agility 2012 : 1 631

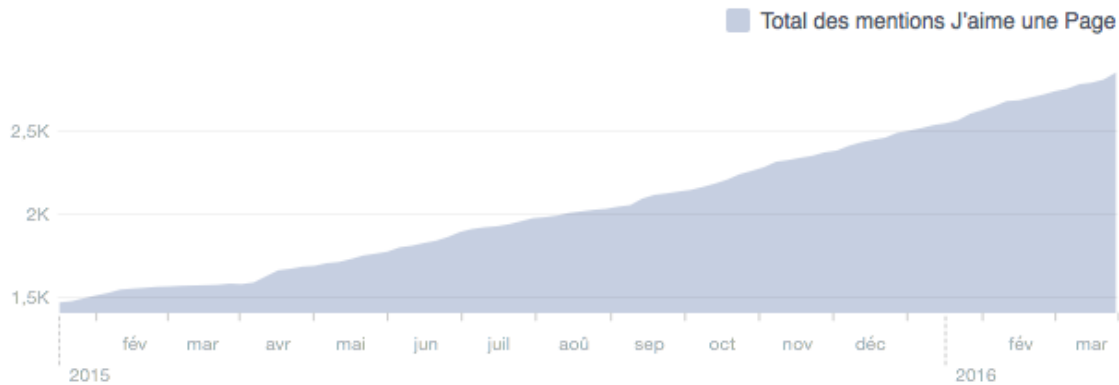
Hit parade des documents téléchargés (derniers 30 jours) :

1. Règlement agility 2012 – addenda : 1 080
2. Championnat de France d'Agility 2016 – Modalités de participation : 837
3. GPF Agility 2016 – Modalités de participation : 725
4. Le petit règlement d'agility en images : 510
5. Trophée agility par équipes 2016 – Modalités de participation : 491

Page Facebook : <https://www.facebook.com/ComNatEduActCyn>

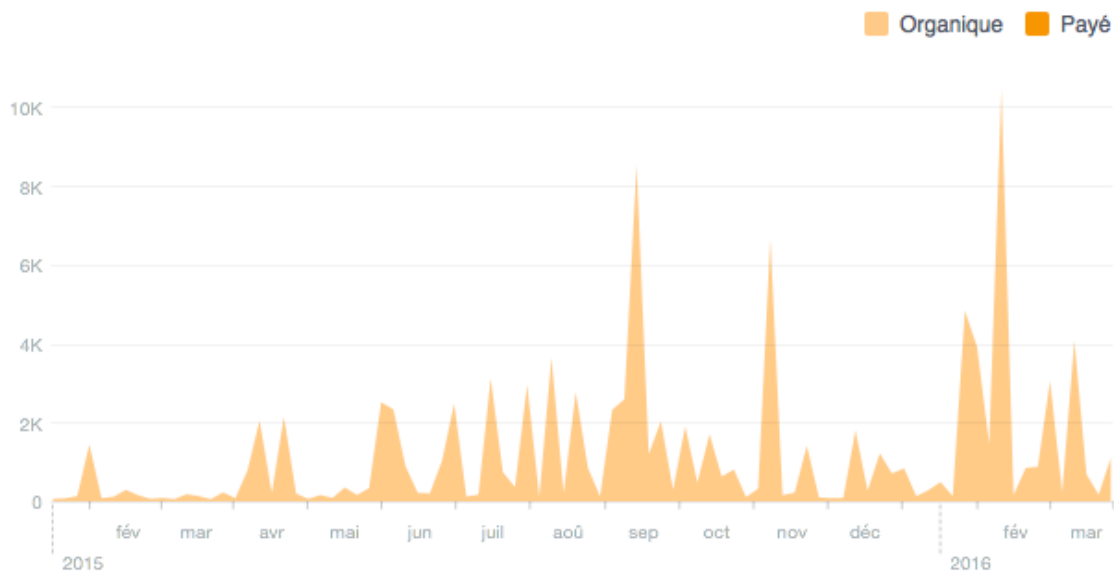
Quelques statistiques (au 15 mars 2016)

Total des mentions J'aime la Page aujourd'hui : 2870



Portées de publications

Nombre de personnes à qui votre publication a été diffusée.



Photothèque : <https://www.flickr.com/photos/126339058@N05/>

Photos : 54 187

Albums : 300

Derniers albums :

- 20160213-14 Sélectif EO-EDF Yssingaux (M. Schmitt) (61 photos, 678 vues)
- 20160201 Le site prévu pour le Championnat de France d'Agility des Jeunes Conducteurs 2016 (G. Gery) (10 photos, 16 vues)

Page Livestream : <http://livestream.com/accounts/8842717>

Evénements : 9

Personnes suivant le site : 743

Derniers événements : aucun depuis la dernière

Groupe de travail « Handi »
Compte rendu d'activités

1 - Bilan des Licences Handi 2016

	Licenciés	1 ^{ère} Licence	Propriétaire	Conducteurs	Nbr Chien	Disciplines pratiquées par les licenciés							
						Ag	Fb	Fr	Dd	Cc	At	Cv	Ed
C1	8	1	6	2	10	7	1	1	3				2
C3	33	6	31	2	52	32			7		1	7	10
C4	14	6	11	3	19	14			1			1	5
C5	5		5		7	4	2	1	1	1		1	2

Par rapport à 2015, on constate une augmentation de 4 licenciés et de 6 chiens.

En 2016 plus de 10 licences HANDI ont été délivrées par la SCC sans la validation du GTH. Après de nombreuses relances courant janvier, le responsable GTH a fini par recevoir les certificats médicaux manquant, sauf un. La possibilité de s'inscrire aux concours a été bloquée dans PROGESCO pour cette licence.

La responsabilité de ces problèmes incombe en priorité aux clubs qui :

- Ne vérifient pas les documents qu'ils transmettent (certificat médical incomplet)
- Qui oublient de transmettre les documents
- Qui mettent la demande de licence en ligne sans attendre le retour de la demande signée du responsable GTH avec la classe de handicap attribuée.

Les CTT ont aussi leur part de responsabilité en validant la demande avoir d'avoir reçu par mail la demande de licence signée du GTH.

GRUPE DE TRAVAIL CHIENS VISITEURS
Compte-rendu activité

Stages déjà réalisés en 2016 :

Dates	Région	Ville	Formateur
30 et 31 Janvier	Basse Normandie	MORTAGNE AU PERCHE	Eric TRIVELLIN
30 et 31 Janvier	Languedoc Roussillon	BEZIERS	Florence PUG

30 et 31 Janvier	Auvergne Bourbonnais Velay	LEZOUX	Sylvie CLENET
13 et 14 Février	Rhône-Alpes	VILLEFONTAINE	André FOURRIER
27 et 28 Février	Midi Côte d'Azur	AVIGNON	André MARTIN
27 et 28 Février	Limousin	USSAC	Philippe BLANC
19 et 20 Mars	Dordogne	BOULAZAC	Philippe BLANC
26 et 27 Mars	Centre	SAINT OUEN LES VIGNES	Sylvie CLENET
Total	8 stages		

Stages déjà programmés en 2016 :

Dates	Région	Ville	Formateur
07 et 08 Mai	Tarn et Garonne	ESCATALENS	Michèle PLANA
21 et 22 Mai	Poitou Charentes	BRIE	Philippe BLANC
21 et 22 Mai	Nord Picardie	BULEUX	Pascale LESTAEVEL
04 et 05 Juin	Maine Anjou	LA CHAPELLE ROUSSELIN	Sylvie CLENET
04 et 05 Juin	Haute Garonne	BLAGNAC	Michèle PLANA
11 et 12 Juin	Rhône-Alpes	VILLEFONTAINE	André FOURRIER
26 et 27 Novembre	Haut-Rhin	HABSHEIM	Eric TRIVELLIN
Total	7 stages		

D'autres stages sont encore en préparation.

COMPTE RENDU REUNION CTR 9 & 10 janvier 2016

SAMEDI 9 JANVIER

Présentation des vœux par Jean Claude METANS qui rappelle le rôle important des CTR, rôle parfois délicat, avec une excellente activité. Cette année 2016 va être importante surtout concernant les modifications des statuts. Un point sera fait à la SCC le 5/02

Il convient donc de vous rapprocher de vos présidents de canine territoriale afin d'améliorer la communication parfois défectueuse.

L'agility 2017 ne sera pas abordée au cours de ces 2 jours puisque le GTA élargi se réunit fin février, donc continuez à vous exprimer sur le sujet. Nous souhaitons tous nos vœux de prompt rétablissement à Maryannic qui vient d'être opérée.

1 Statistiques sur les licences 2015

Cf tableau

13812 licences au total dont 11335 sur l'agility, 8245 pour l'éducation ;

Licencié Lo/Non Lo = 72% et 28 % = chiffre stable

2 Point financier de la CNEAC

Sera en ligne prochainement car il fallait attendre d'avoir les données de la SCC

3 GT ATTELAGE par Gilles AYMARD

Il y a eu 10 concours en 2015.

Présentation du GT : Christine DOLLE et Gérard DELALANDE (nouveau membre)

Gérard DELALANDE nouvel Examineur

2 Intervenants supplémentaires Mireille POUPARD et Gérard DELALANDE

Fait majeur pour 2015 : Création de la classe 2 en concours Il faut 3 excellents avec 2 examinateurs différents

En 2016 les attelages et harnais non conformes aux modèles homologués seront interdits de concours

Courant 2016 mise en service de la gestion des concours avec Progesco

Rappel : pas de transport d'enfants sur les attelages (loi Grammont maltraitance animale)

GPF à JEURRE en Franche Comté en 2015 a connu un réel succès

Pour 2016 créer un cahier des charges pour les concours, définir les obstacles combinés réservés pour la classe 2 et définir les distances minimales entre les obstacles

Lieu du GPF 2016 à définir

4 GT CANICROSS par Alain VELAY

L'appellation officielle de l'activité est : CANI CROSS

L'activité se décline sous plusieurs formes :

Marche / COURSE / VTT

Ludique / sportive / technique

1. La discipline en chiffres

31 Régionales avec seulement 11 Délégués Régionaux, soit 1/3 des régionales. (Comme en 2014)

- Calendrier CNEAC : un nombre de courses en progression. :

2012	32 courses
2013	40 courses
2014	40 courses
2015	40 courses
2016	42 courses

- Un nombre de licenciés en progression :

2011	190		
2012	224		
2013	283		
2014			
2015		Dont « licenciés » avec plusieurs Chiens	Nombre de licenciés
Éditées	694	149	545
JC	29	6	23
SENIOR	665	143	522

2. Participation aux courses

Le nombre moyen d'inscriptions est d'environ 50 concurrents

Il existe, en France, plusieurs Fédérations qui pratiquent le Cani-cross.

La FFST qui est « déléataire » auprès du Ministère Jeunesse et sport (Attribution du titre de Champion de France...) La FSLC , La FFPTC (SCC) , La CNEAC (SCC)

Si la FFST est active au niveau des courses de traîneau elle propose également le Cani-cross.

Nous entretenons d'excellents rapports au niveau national avec les autres fédérations.

Notamment avec la mise en place de la réciprocité d'acceptation des licences et la signature d'accord entre les Fédérations.

Ainsi les organisateurs bénéficient d'un nombre important de pratiquants et de courses mise aux calendriers des différentes fédérations.

La CNEAC s'appuie sur les clubs d'éducation permettant de proposer plus de courses.

La FSLC possède un nombre plus important de licenciés du fait de sa spécialisation (1 seule activité)

Le règlement n'a que peu évolué, seule modification : limitation à 9 kms maximum (course senior)

3. La licence CNEAC

Permet la pratique des activités CNEAC sous conditions (C.A.E.S.C., certificat médical...)

La licence comporte le sigle CC qui signifie la validation du certificat médical par le CTR

Licences CNEAC délivrées sur présentation d'un certificat médical (archivage par le club et le CTR)

Le certificat médical est OBLIGATOIRE pour participer à une course (Cross ou VTT)

Le nombre de licence journée reste important sur les engagements lors des courses.

Maintien de la licence Journée (2 €) + certificat médical

4. Les GPF Cani-Cross

Le GPF 2014 organisé à Senlis a été une très belle réussite avec 250 participants issus de plusieurs Fédérations. (FSLC, FFST, FFPTC...)

Le GPF 2015 à OHLAIN (St Hubert du Nord) a rassemblé 150 concurrents.

Une belle réussite pour cette manifestation qui fait se rencontrer des licenciés venus de toute la France mais également issus de plusieurs Fédérations.

2016, le GPF aura lieu en Rhône Alpes dans le « célèbre » parc de CIBEINS. 2 Directeurs de course officieront : Joel BROCH et Didier TIMMERMANS.

Pour 2017 un club s'est déjà positionné avec l'accord de principe et le soutien de sa Canine Territoriale. Appel à candidature pour Le GPF Cani-Cross 2018...

5. Dynamiser la discipline en 2016

- CTR : Nomination d'un Délégué Régional (actif et en capacité d'aider les clubs, organisation de Journée découverte....)

- Clubs : création d'une section, mise au calendrier d'une course, Entraînement au sein du club....

- Mise en place de Challenges sur plusieurs courses (St Hubert du Nord / PG....)

- Intégration des courses d'autres Fédérations.

- Mise en place de Stages Moniteurs Cani-Cross, permettant la création de section dans les clubs.
Accès à la formation : licence de la discipline
- Formation Directeur de courses : 6 candidatures ont été validés par la Commission.
La formation se déroulera en 2016, permettant une meilleure répartition géographique des Directeurs de courses afin de faciliter et pérenniser les organisations.
Le site CNEAC regroupe toutes les informations relatives à l'activité en page « CANI-CROSS »

Questions des CTR :

Faut-il avoir une section active pour organiser une course dans un club ? : non pas forcément

Peu t-on avoir plusieurs licences dans des fédérations différentes : réponse oui

Création d'une section canicross : avec les nouveaux statuts il faudrait des moniteurs dans la discipline : c'est une activité qui démarre donc un peu de souplesse par rapport aux statuts

5 GT HANDI par Jacky BLANC

Composition du G.T.H.:

Jacky BLANC, juge Agility, responsable du G.T.

Isabelle KERFURIC, licenciée Handi classe 3

Vous trouverez ci-dessous, les décisions prises par la CNEAC lors des réunions d'octobre 2014 à novembre 2015 et validées par le comité de la SCC.

REGLEMENT HANDI AGILITY

1) - Les classes de la catégorie Handi :

Classe 1 : Handicap nécessitant l'utilisation d'un véhicule à moteur (fauteuil roulant électrique, scooter, traction avec batterie...).

Classe 2 : Handicap nécessitant l'utilisation d'un véhicule manuel (fauteuil roulant manuel).

Classe 3 : Handicap entraînant de forts troubles de la mobilité (déplacement très lent < à 2,m/s) et pouvant nécessiter l'utilisation d'une assistance matérielle (cane, béquilles, déambulateur...).

Classe 4 : Handicap entraînant des troubles de la mobilité (déplacement du conducteur > 2,m/s) avec ou sans nécessité d'utiliser un matériel technique.

Classe 5 : Handicap n'entraînant pas de difficultés motrices (troubles visuels, auditifs...) mais pouvant nécessiter un repère sur le chien (sonore ou visuel).

*** Il est possible pour les classes 2, 3 et 5 d'avoir l'aide d'un guide disposant d'une licence CNEAC. Cette personne est une aide pour le compétiteur (placement et déplacement), mais ce n'est pas lui qui conduit le chien.**

Le certificat médical présenté chaque année pour la demande de licence des classes 3 et 4, indique que l'intéressé peut être amené à utiliser ce type de dispositif sans en préciser le nombre. Les dispositifs d'aide à la marche peuvent être utilisés pour montrer l'obstacle.

2) – Demande de licence:

Procédure :

- Avec la nouvelle procédure, la demande de licence et le certificat médical sont transmis par mail au responsable du GTH par le club pour définition de la classe de Handicap.

- Après inscription de la classe sur la demande de licence, celle-ci est retournée au Club et au gestionnaire régional des licences.

Certificat médical :

- Le certificat médical dont le modèle figure sur le site de la CNEAC doit être fourni tous les ans à chaque renouvellement de licence. **Aucun autre certificat médical ne sera accepté.**

- Sur ce certificat doit être mentionné clairement dans la partie reportée ci-dessous l'aptitude à la pratique d'une des disciplines de la CNEAC :

Aptitude à pratiquer l'Agility, l'obérythmée ou toutes autres disciplines de la commission nationale d'éducation et d'activités cynophiles (CNEAC) :

Exemple : *Apte à la pratique de l'Agility*

.....

- Si aucune mention n'est indiquée à ce niveau, le certificat médical sera refusé par le responsable du GTH et retourné au Club.

3) – Les concours :

: Inscription : - Au moment de l'inscription, il serait souhaitable que le licencié Handi précise au club :

* s'il a besoin d'un stationnement proche du terrain.

* s'il a deux chiens dans la même catégorie, de pouvoir décaler le passage d'un des chiens pour ne pas avoir à passer les deux chiens à la suite.

Avant le concours :

- Il est demandé au licencié Handi de se présenter au(s) juge(s). En effet, le juge n'est pas sensé connaître tous les licenciés Handi et il n'est pas toujours aisé de différencier un Handi d'un valide.

Les reconnaissances:

- Lors d'un concours, le compétiteur HANDI participe aux mêmes reconnaissances que les autres compétiteurs, tout en bénéficiant de **2 minutes supplémentaires** s'il le souhaite.

Ordres de passage :

- Les licenciés Handi passent après les seniors et avant les jeunes conducteurs.

Le TPS:

- Pour les concours du dimanche, les sélectifs et les finales, une vitesse d'évolution et un TPS seront définis par le juge.

- Le juge pourra se référer au tableau ci-joint pour définir la vitesse d'évolution pour chaque épreuve en fonction de la classe de handicap.

OPEN	1.1 à 2.1
AG1	1.1 à 1.8
AG2	1.2 à 2.4
GPF	1.2 à 2.3
JUMPING	1.5 à 3.2

* Pour info, la classe Handi ayant la vitesse de déplacement la plus faible et devant bénéficier des VE les plus basses est la classe 3.

Le 3ème degré et les épreuves plus:

- La classe Handi peut concourir sur toutes les épreuves à l'exception des épreuves « PLUS » et du 3ème degré.

4) – Les sélectifs et championnat régionaux:

Les licenciés Handi doivent participer aux sélectifs (GPF et Trophée par Equipe) et au championnat régional pour pouvoir s'inscrire à la finale correspondante. Ils ne sont pas tenus de fournir des justificatifs de résultats et n'ont aucune obligation de résultats lors du sélectif.

5) – Les finales :

Inscription :

- Comme pour les valides, l'inscription à la finale sera faite le jour du sélectif ou du championnat régional.
- Le montant de l'inscription sera réglé le même jour et ne pourra être remboursé.
- Pour la finale du Trophée par équipe, les équipes de « 3 » sont autorisées.

1 – Classement par classe de Handicap : Les concurrents effectuent le même parcours. Le premier de chaque classe est récompensé (C1-C3-C4-C5). Le classement par classe de handicap est celui appliqué lors de la PAWC et celui privilégié par le GTH.

Pour les finales (CF et GPF) le règlement de ces finales devra être modifié en ce qui concerne les classements.

La finale du Trophée par équipe n'est pas concernée dans l'immédiat car une seule équipe s'est présentée à la finale 2014 - 2015.

Déroulement des finales :

En 2014, la commission a décidé que le nombre des épreuves pour les finales passerait de trois à deux dès que le nombre de concurrents serait égal ou supérieur à 12 (nombre de chiens).

Afin de permettre à un plus grand nombre de licenciés Handi de participer aux trois épreuves des finales (CF et GPF), le GTH propose de limiter à **un** le nombre de chien par concurrent souhaitant participer à ces finales.

Un emplacement de stationnement aussi proche des parcours que le permet l'implantation sur le site sera prévu pour chaque finale.

6)- Para Agility World Cup (PAWC):

Autorisation de participation de la Société Canine Régionale :

- A partir de 2015 il ne sera plus nécessaire de demander l'autorisation de la canine régionale pour la participation à la PAWC.

Autorisation de la CNEAC : - A compter de 2015, la CNEAC se réserve le droit de limiter le nombre d'autorisation de participation à la PAWC ;

Encadrement des concurrents :

- Les concurrents qui s'inscrivent à cette compétition internationale s'engagent à représenter la France au sein d'une Equipe de France Handi Agility, sous l'autorité de son capitaine et Team Leader désigné par le responsable du GTH. Tout manquement remettra en cause l'autorisation de participation de la CNEAC pour l'année suivante.

En fonction de leur participation aux finales du Championnat de France et du Grand Prix de France de la Société Centrale Canine et des résultats obtenus, le GTH proposera à la CNEAC la liste des concurrents qu'il souhaiterait voir participer à la PAWC 2015.

Normes internationales :

- Afin d'éviter les réclamations lors la compétition, un certificat de toisage sera joint à la demande d'autorisation de participation, pour les chiens des catégories Small et Médium. Ce toisage devra avoir été effectué par un juge de la SCC.

Participation financière de la CNEAC :

- En cas de podium INDIVIDUEL, la CNEAC prendra en charge des frais réels sur justificatif par podium limité à 300 € pour le 1^{er} - 200 € pour le 2^{ème} 100 € pour le 3^{ème}.

Afin d'optimiser le déroulement de cette compétition, le nombre d'autorisation de participation délivrée par la CNEAC sera limité dans les proportions suivantes :

- Classe 1 : 1 concurrent.
- Classe 3 : 5 concurrents.
- Classe 4 : 2 concurrents.
- Classe 5 : 2 concurrents.

Point des licences 2016 :

					Disciplines pratiquées								
	Licenciés	1 ^{ère} Licence	Propriétaire	Conducteurs	Nbr Chien	Ag	Fb	Fr	Dd	Cc	At	Cv	Ed
C1	4		3	1	5	4			3				2
C3	27	4	24	3	43	37			7		3	12	16
C4	10	4	7	3	14	14			1			1	6
C5	1		1		1	1	1			1			1

6 GT DOG DANCING OBERYTHMEE par Annie DUCHEMIN

Composition du GT :

**Annie DUCHEMIN : Responsable du G.T. Florence GRASSWILL
Sandra LEPRETRE,
Nadia LABREVOIS**

Remerciements aux CTR, délégués, GT Dog dancing Obérythmée , licenciés pour leur implication dans le développement de la discipline, a la CNEAC et la SCC pour leur soutien.

En 2015 :

- 11 stages ,1 Monitorat
- 50 concours inscrits au calendrier, certains annulés pour diverses raisons

Manifestations :

- Participation Dog Show,
- Cruft en Angleterre : Roger BUONOCORE et COOKIE ont représenté la France avec brio.
- participation au Salon de l'agriculture
- démonstrations dans toute la France
- -Trophée International à Milan du 11 au 14 Juin lors du WORLD DOG SHOW représenté par 3 équipes en Freestyle : Résultat :

1e Alexandra CREUSOT et D'HENDI OD ODPPICU border collie

2e Roger BUONOCORE et COOKIE DU DOMAINEDE JOLEA border collie.

4^e place pour Monia GUIGNARD et EDELWEISS border collie

L'équipe de France a montré un mental d'acier et une bonne gestion du stress.

- Grand Prix de France, Challenge Européen et par équipes a ARNAS : 29 et 30 août 2015 RHONE ALPES. 127 chorées avec la présence de nos amis Belges , 4 juges dont un Juge Belge

Remerciements à tous les acteurs et l'équipe dynamique d'ORKIA BENTARA pour ce superbe GPF et cette organisation sans faille.

Une soirée de gala fort réussie avec la participation de la formation « des Gosiers Secs »

Présence de nombreux élus régionaux, départementaux et nationaux.

L'événement a été retransmis en Livestream.

- 5 et 6 décembre BELGIUM WINNER national et international a HOUTALEN-HELCHTEREN (province du LIMBOURG)

105 participants dont 37 Equipes Françaises qui ont brillé en remportant de nombreux podiums.(voir site : résultats et photos.La discipline grandit avec des chorées de plus en plus élaborées empreintes d'imagination et faisant preuve de beaucoup d'artistique.

Nous avons un réservoir d' excellents compétiteurs qui dès le niveau novice participe en international, ;Ils ont montré une solidarité et une entraide formidable .

- 3 nouveaux juges : Emilienne SZEWCZYK , Nathalie TANVET et Laure GAETAN FAURE
- N'hésitez pas à les solliciter pour vos concours.

Pour 2016 le GPF se déroulera à Niort les 29 et 30 octobre avec 4 juges dont une Italienne , une Belge (sous réserve d'acceptation des KENNEL CLUB) et 2 Françaises .

-Le championnat du monde se passerait en Russie a MOSCOU du 23 au 26 juin 2016 (pour l'heure, il n'y a pas d'invitation)

1 équipe de Free style représentera la France.

- Une commission Dog dancing est créée à la FCI :Florence GRASSWILL sera notre représentante .Nous la félicitons. La discipline Obérythmée prend le nom de DOG DANCING- OBERYTHMEE .

.Projets pour l'année 2016 :

- -refonte du règlement, le GT dog dancing-obérythmée fera au mieux dans l'intérêt des compétiteurs et leurs chiens
- -GPF : voir les modalités de participation et déroulement
- -participation aux manifestations internationales

- -au niveau des régionales, des CTR et délégués régionaux :
- -organiser des stages clicker, des stages dog dancing obérythmée , des monitorats.
- -organiser des changements de terrain, des journées d'information, des entraînements
- organiser des concours

Questions des CTR :

Le Haut Rhin propose d'organiser un Grand prix de France régional car il y a suffisamment de licenciés mais peut être difficile de l'étendre partout

Au vu du nombre de plus en plus important de participants au GPF, il n'est pour l'instant pas question d'envisager de faire une pré-sélection (il y a 2 disciplines Freestyle et le HTM et la catégorie Handi) mais peut être de ne faire passer le dimanche que les 10 meilleures équipes du samedi OU PRENDRE UN POURCENTAGE DES DIFFERENTS NIVEAUX

7 Grands Evénements par Arlette CATTOEN

Arlette CATTOEN remercie tous les organisateurs des finales 2015 pour leur implication et la réussite de ces manifestations en dépit des conditions climatiques parfois difficile aucun incident n'a été déploré. La commission CNEAC a décidé de prendre en charge la restauration de ses membres présents sur les finales et la restauration des juges ce qui représente des frais moindres pour les organisateurs. Pour 2016 il reste à pourvoir la French Cup pour l'agility (3 et 4 décembre) ainsi que les GPF pour l'Attelage et le Flyball. Il y a déjà des propositions pour les finales 2017

Intervention de René RAUWEL sur l'absence au calendrier de 2 sélectifs trophée par équipe.

Pour la région Est, il est fait état de la candidature pour ce sélectif à des dates différentes, Jean Marie GADROY va se rapprocher des présidents de clubs.

Pour la région Grand Sud-Ouest, après appel téléphonique auprès du CTR de la Dordogne, ce dernier ne s'oppose pas à la candidature d'un club de sa régionale mais émet des doutes sur la viabilité du projet.

Questions des C.T.R. : Possibilité de faire partie de plus de 2 équipes, le règlement est ambigu sur ce sujet, cela sera redéfini

8 LICENCES par Jean Denis DEVINS

Les nouveautés pour 2016 :

- Les modifications du chien passent par l'espace licencié et sont validées par le CTR (changement de degré, de catégorie, de taille) c'est gratuit
- La sauvegarde et la restauration sur Progesco sont améliorées. La mise à jour est obligatoire
- Inscription en ligne dont la partie paiement a beaucoup évolué
- Fin d'édition des liasses
- Présentation de la licence mais pas gardée par le club

Questions des C.T.R. :

Inscription : si le juge retire la licence le juge fait un rapport et la CNEAC peut bloquer la licence sous progesco (en 2015 une seule suspension de licence)

Pour les clubs qui n'auront pas adopté les nouveaux statuts, ils pourront être convoqués par la territoriale en conseil de discipline cela peut durer longtemps .Les concours précédents cette fin d'affiliation seront quand même validés

Liasses : pour les régionaux les licenciés devront imprimer leur justificatif

Taille et catégorie qui n'apparaissent plus sur la licence, cela peut poser un problème pour les licenciés concourant à l'étranger : un justificatif est à l'étude

Si 1 chien a 2 conducteurs une seule partie de brevet apparaît dans l'outil performance : parce qu'on appelle par n° de licence et non par Fapac

Brevet : je m'inscris a 3 concours d'affilée, j'obtiens mon brevet au 2° concours comment faire : le conducteur fait son changement par l'intermédiaire du président, le CTR valide et l'organisateur peut faire la modification du concurrent sur le concours

Si on veut changer d'adresse postale pour l'envoi des licences : s'adresser à Mme BIGONI à la SCC

En cas de courrier perdu : il faut aller dans l'espace licence refaire la demande

Attention de bien avoir une licence pour passer le PASS

1 seul propriétaire par chien si vous vous trompez et enlevez le chien , il sera détaché et ne fera plus partie de la base

Mineurs = 16 ans

1 personne peut avoir 2 licences avec le même chien 1 licence propriétaire, et 1 licence conducteur

Transfert de club : coût = 5 €

Si le chien a déjà eu le CAESC et le Pass avec un conducteur pas besoin de le repasser

Pour un jeune si le chien a déjà eu le CAESC il doit quand même passer le PASS

9 le calendrier et les inscriptions en ligne

C'est le CTR qui gère les adresses mails des présidents et des organisateurs de concours qui valideront les engagements

Ne pas confondre Espace licencié de la SCC avec celui de la CNEAC pour les concours : espace CNEAC du calendrier

A partir de l'espace CNEAC

- Pour un concours faut choisir soit l'inscription en ligne soit papier mais pas les 2
- L'inscription en ligne ne veut pas dire paiement en ligne
- L'affichage du nombre d'engages est -il utile ? permet de savoir si le concours est complet
- Tant que l'organisateur n'a pas validé votre inscription vous pouvez retirer votre engagement
- Si la personne ne paie pas l'organisateur la retire
- Le licencié peut suivre l'état de son engagement
- L'organisateur choisit le mode de paiement qu'il accepte CC virement ou chèque
- En cas remboursement 0.27 = 1 seule fois soit pour le licencié soit pour l'organisateur

Le président peut déléguer à un responsable la validation aux concours

Attention par défaut la signature est activée

PARTIE ORGANISATEUR

- C'est le CTR qui peut compléter toutes les infos du concours (tarifs, nombre et nom des juges)
- Ensuite l'organisateur peut compléter les infos du concours (mettre en pièce jointe le plan ou toute autre information)
- LYDIA : comme PAYPAL il met en attente sur 1 compte et vire toutes les semaines, il faudra la 1° fois donner toutes les références bancaires du club, l'interlocuteur est Cyril

Suivre l'état des engagements

Pour le basculement de la liste principale vers la liste d'attente il faut d'abord se désengager de la liste principale

Les demandes d'engagements sont affichées par club puis par ordre de priorité

Lors d'un désistement, si paiement par carte il propose le remboursement

Dernier onglet : préparer mon concours

Pour le tarif réduit il faut faire remonter pour l'instant il faut un paiement par chèque ou virement

DIMANCHE 10 Janvier

Une minute de Silence est observée pour honorer la mémoire de Guy DESHAIES

Jean Claude METANS lit le communiqué pour l'annulation du sélectif EO/EDF des 13 et 14 février à la salle de Varennes sur Allier

Compte tenu des récentes informations que la commission vient d'obtenir concernant le site d'organisation de Varennes sur Allier pour le sélectif EO et Equipe de France, le site n'étant toujours pas disponible, nous sommes contraints à notre grand regret d'annuler ce sélectif. Trop d'incertitudes quant à la mise à disposition du site par l'armée et l'obtention des agréments de la commission de sécurité pour l'accueil du public nous obligent à prendre cette décision. La commission réfléchit à la possibilité de le remplacer à une date ultérieure

Il faut tout mettre en oeuvre pour trouver un lieu si possible aussi proche à la même date avec les mêmes juges

10 FLYBALL par Philippe LUCAS

Démission de Cédric Josse du Gt

Les membres du Gt sont répartis géographiquement pour faire remonter les infos du terrain

- Finale retransmis en direct live au GPF 2015 à Biscarosse

Les équipes étrangères commencent à venir en France. Des stages avec des équipes de renom sont mis en place

- Mise à jour de Progreso Flyball, une autre modification devrait intervenir en cours d'année

Objectifs pour 2016 : surtout la formation, introduction au moniteurat de flyball pour faire les apprentissages très tôt (chiot surtout)

Les croisements et les virages sur la boîte sont les 2 soucis pour le flyball

Mise à niveau des juges prévue en fonction du règlement futur

Le nouveau règlement FCI est paru au 1^{er} janvier 2016 on garde encore les équipes de 3 (spécificité française) mais il faut tendre à n'avoir que des équipes de 4

A terme les équipes de 2 chiens vont disparaître

Cout d'une boîte 450 €

11 FORMATIONS par Alexandre BALZER

Education : Livret est disponible distribue pendant les formations gratuitement (possibilité d'achat prix à voir 4 €)

Il faut être attentif à notre communication, une pétition de professionnels du chien circule visant à discréditer les clubs canins

Ecole du chiot habilitation valable pour 5 ans : 143 clubs déclarent une école du chiot

Education : équivalence avec formation CUN (entraîneur de club) et MEC 1 = équivalence pour l'instant mais c'est un sujet à revoir

Fiche N° 4 pour les modifications et signalement des activités pratiquées dans les clubs mais il n'y a pas école du chiot

Formations : retour positif

En 2016 session de formation de formateurs : car il en manque et aussi une mise à jour

Que demande la DSV pour un concours :

Elle peut demander la venue d'un vétérinaire sanitaire

- Etat sanitaire des chiens dans la manifestation
- Vaccin anti rabique pour les chiens venant de l'étranger ainsi que pour les chiens catégorie 1 et 2
- Sinon aucun vaccin n'est obligatoire
- Mais certaines DSV demandent aussi un certificat de capacité (mise à jour tous les 10 ans)

12 FRISBEE :

Difficulté de trouver des formateurs (surtout des professionnels) pour animer des stages (pour rappel le remboursement des frais de déplacement est limité à 600 km AR)

S'apparente à l'OBR puisqu'il y a une chorégraphie

Questions des C.T.R.

Pourquoi dans le livret il est noté que l'école du chiot est limitée à 6 mois ? : C'est une erreur à modifier

Pourquoi avoir limité à 30 la formation MEC1 ? Accord de 2 stages le même week-end mais 2 salles et formateurs différents. (Faire deux demandes de stages)

Durée de validité de la vaccination contre la rage :

Peut couvrir jusqu'à 3 ans, Recommande 1° injection puis 2° injection puis 1 mois après sérologie si OK on peut attendre après 3 ans. Mais pour la législation (chien catégorisé) c'est tous les ans

Législation pour les chiens mordeurs : 3 visites sanitaires obligatoires justifiant que le chien mordeur n'avait pas la rage au moment de la morsure

Obligation de déclarer au maire les morsures sur l'humain

13 GT INTERNET par David Powell

Remerciements de Jean Claude METANS pour le travail accompli par le GT Internet avec la mise en ligne depuis septembre du nouveau site, les mises à jour sont rapides. Il remercie également l'ancien prestataire

Membres : http://activites-canines.com/?page_id=1570

- Philippe GASTAL : Philippe est photographe amateur, connu aussi sous le nom de Philouska ; il effectue des reportages photo d'événements relevant de la CNEAC (grands événements de la CNEAC, Championnat du Monde Agility...).
- Laurane MARGOT : Laurane contribue au nouveau site d'information de la CNEAC. Elle participe aussi à la retransmission vidéo des Grands Événements.
- Nicolas RENAUD : Nicolas contribue à l'animation de la page Facebook de la commission. Il participe aussi à la retransmission vidéo des Grands Événements.

Délégués régionaux internet : http://activites-canines.com/?page_id=1611

- 12 régionales représentées. - il en manque !
- Les délégués peuvent proposer des articles d'actualités locales pour faire valoir le dynamisme de leurs territoriales. Ils peuvent aussi vérifier que les informations et photos des différents responsables locaux sont à jour.

Le GT Internet gère actuellement 4 sites :

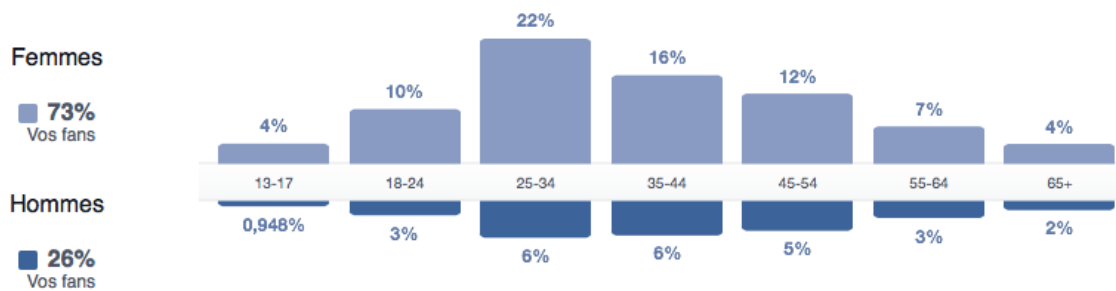


Site d'information : <http://activites-canines.com>

- Réalisé et géré entièrement par les bénévoles du GT Internet
- Ouvert au grand public depuis le 1^{er} septembre 2015
- Remplace les anciens sites "grand public" et "magazine"
- Construit autour de 3 gestionnaires spécifiques : annuaire, calendrier et "documenthèque" plus les fonctionnalités de base du SGC Wordpress : pages (contenu stable) et articles (actualités)
- Contributions et mises à jour à envoyer à René Rauwel qui valide et transmet au GT Internet
- De préférence, séparer les fichiers texte et photos. Mais le GT se débrouille toujours...
- À l'étude : notifications automatiques des mises à jour ; secteurs à accès restreint.

Page facebook : <https://www.facebook.com/ComNatEduActCyn>

- En ligne depuis le 10 juin 2014
- Sert de relais du site d'information et forum d'échange
- Au 26 décembre 2015, nous totalisons 2532 "J'aime" (fans) :



- De nombreuses questions sont posées via cette page. Y répondre à tous peut être très chronophage, ce qui a conduit à préciser (sur le site d'information et sur la page Facebook) les moyens à privilégier pour s'informer :
 1. chercher soi-même la réponse sur le site d'information
 2. demander à un dirigeant de son club
 3. demander à un délégué régional
 4. demander au CTR
 5. demander à un responsable de groupe de travail
 6. demander au secrétaire général de la CNEAC
 7. demander via la page Facebook de la CNEAC

Photothèque : <https://www.flickr.com/photos/126339058@N05/>

- En ligne depuis août 2014
- 1 To de stockage gratuit. Actuellement occupé à 3,22%, pour 53875 photos
- Organisation par année et par événement
- Contributions disparates pour l'année 2015
- Depuis décembre 2015, Philippe GASTAL (Philouska) rejoint le GT

Bilan reportages photo 2015	
Événement	Photographe
Championnat de France Agility, Les Sorinières (44840), 13-14 juin 2015	Marianne SIGWALT + MagAgility
GPF Agility, Ronchamp (70250), 4-5 juillet 2015	Isabelle LAINE + MagAgility
Trophée Agility, Coucy le Château (02380), 8-9 août 2015	Animal'Infinity
Coupe du Monde Paragility (PAWC), Traun (Autriche), 27-30 août 2015	Divers (Isabelle KERFUREC)
GPF Obérythmée, Arnas (69400), 29-30 août 2015	Brigitte CASTAGNA
GPF Attelage, Jeurre (39360), 12-13 septembre 2015	Divers (Gilles AYMARD)
GPF Canicross, Parc d'Ohlain (62150), 26-27 septembre 2015	-
GPF Flyball, Biscarosse (40600), 4 octobre 2015	-
Championnat du Monde FCI d'Agility, Bologna (Italie), 8-11 octobre 2015	Ph. GASTAL (Philouska)
Championnat de France Agility Jeunes, Gravelines (59820), 24 octobre 2015	-
Belgium Winner (Dog Dance HTM & Freestyle), Houthalen-Helchteren (Belgique), 5-6 décembre 2015	J. HUMBERCLAUDE

Prévision reportages photo 2016	
Événement	Photographe pressenti
Championnat de France d'Agility, Thionville (57100), 11-12 juin 2016	-
Grand Prix de France d'Agility, St Martin sur le Pré (51520), 2-3 juillet 2016	Philippe GASTAL (GT Int.)
European Open FCI d'Agility, Parc d'Ohlain (62150), 28-31 juillet 2016	Philippe GASTAL (GT Int.) (30-31 slmt)
Trophée Agility, La Motte Beuvron (41600), 13-14 août 2016	-
Grand Prix de France de Canicross, Misérieux (01600), 17-18 septembre 2016	-
Championnat du Monde FCI d'Agility, Saragosse (Espagne), 22-25 septembre 2016	Philippe GASTAL (GT Int.)
Championnat de France d'Agility des Jeunes Conducteurs, Aubagne (13400), 22 octobre 2016	-
Grand Prix de France de Dog Dancing Obérythmée, Niort (79000), 29-30 octobre 2016	Philippe GASTAL (GT Int.)
French Cup, ?? (??), 3-4 décembre 2016	?
Grand Prix de France d'Attelage, ?? (??), ??	?
Grand Prix de France de Flyball, ?? (??), ??	?

Retransmissions vidéo : <http://livestream.com/accounts/8842717>

- En ligne avec archivage depuis le 9 août 2014 (trophée agility 2014)

- Abonnement Livestream permettant archivage supérieur à 30 jours :
Plan "Basic" - 499 \$ (~ 460 €) / an
- Abonnement Bouygues Télécom 4G :
16 Go/mois – 24,90 € / mois (298,80 € / an)
- 9 événements archivés (2 en 2014, 6 en 2015 + 1 hors CNEAC)
- L'équipement vidéo du GT Internet comprend les éléments suivants :
 - 1 caméra Canon XA20, équipée de 2 cartes mémoire 32 Go
 - 1 trépied Manfrotto 755 XB
 - 1 bras de télécommande Manfrotto MVR901 EPLA (**nouveau**)
 - 1 encodeur « Livestream Broadcaster »
 - 1 hotspot Wifi 4G
 - 2 cartes 32 Go de rechange (**nouveau**)
 - 1 disque amovible de stockage 2 To (**nouveau**)
 - 1 casque audio Sennheiser HD 201 (**nouveau**)
 - 1 microphone sans fil Canon WM-V1 (**nouveau**)
 - câbles, alimentations, piles et accessoires divers
 - 1 sac de transport caméra et accessoires
 - 1 sac de transport trépied
- La retransmission vidéo d'un grand événement de la CNEAC s'effectue de façon optimale par une équipe de 3 personnes :
 - 1 responsable vidéo du GT Internet (ou autre, le cas échéant — le GT Internet a rédigé un mode d'emploi illustré de 34 pages)
 - 2 bénévoles de l'organisation locale
- L'organisation locale doit fournir aux endroits de placement de la caméra :
 - alimentation 220v
 - accès internet rapide si l'endroit n'a pas de couverture 4G (Bouygues de préférence)
 - plateforme surélevée pour le trépied et le caméraman d'au moins 140 cm x 140 cm et d'une hauteur de 50 cm ou plus
 - une petite table et deux chaises
 - 3 barrières de ville ou autre protection d'accès

le cas échéant, abris pluie / soleil Bilan retransmissions vidéo 2015	
Événement	Responsable
Championnat de France Agility, Les Sorinières (44840), 13-14 juin 2015	Nicolas RENAUD (GT Int.)
GPF Agility, Ronchamp (70250), 4-5 juillet 2015	Jean-Denis DEVINS
Trophée Agility, Coucy le Château (02380), 8-9 août 2015	Anne PEUPLE
GPF Obérythmée, Arnas (69400), 29-30 août 2015	Laurane MARGOT (GT Int.)
GPF Flyball, Biscarosse (40600), 4 octobre 2015	David POWELL (GT Int.)
Championnat de France Agility Jeunes, Gravelines (59820), 24 octobre 2015	Jean-Denis DEVINS
Prévision retransmissions vidéo 2016	
Événement	Responsable pressenti
Championnat de France d'Agility, Thionville (57100), 11-12 juin 2016	Nicolas RENAUD (GT Int.)
Grand Prix de France d'Agility, St Martin sur le Pré (51520), 2-3 juillet 2016	David POWELL (GT Int.)
European Open FCI d'Agility, Parc d'Ohlain (62150), 28-31 juillet 2016	? (Professionnel ou GT Int.)
Trophée Agility, La Motte Beuvron (41600), 13-14 août 2016	Laurane MARGOT (GT Int.)
Championnat de France d'Agility des Jeunes Conducteurs, Aubagne (13400), 22 octobre 2016	David POWELL (GT Int.)
Grand Prix de France de Dog Dancing Obérythmée, Niort (79000), 29-30 octobre 2016	Laurane MARGOT (GT Int.)
French Cup, ?? (??), 3-4 décembre 2016	Nicolas RENAUD (GT Int.)
Grand Prix de France de Flyball, ?? (??), ??	? (GT Int.)

14 GT Chiens Visiteurs par Eric TRIVELIN

EN 2015 sur 1300 demandes de licences, il y a eu 850 cartes spécifiques chien visiteurs édités
Les formateurs ont organisé 32 stages en 2015

1 formateur a été approché par un pet food, mais le GT ne souhaite pas ce rapprochement

Attention à bien vérifier les licences lors des stages

Certains veulent monter des circuits parallèles à l'activité chiens visiteurs, il faut être vigilant.

Attention aux rassemblements regroupant d'autres intervenants du chien avec des méthodes coercitives

Lors des renouvellements de licences, bien identifier les certificats veto mettre le numéro Fapac et N° licence (cela sera ajouté sur le document)

15 GT AGILITY par Maryannic JOURDEN

Présenté par René RAUWEL

FORMATION ELEVES JUGES

PASS AGILITY :

- Modifications, ajustements
- Création petit règlement en images

CONCOURS AGILITY :

- Rappel nombre de chiens et nombre de passages

- Feuilles concours à l'étranger

ADDENDA REGLEMENT AGILITY

JEUNES CONDUCTEURS :

- Reprise règlement jeunes conducteurs.
- Sélectifs et finales jeunes conducteurs.
- European Open Junior : travail en coopération avec le coach.

SELECTIFS ET FINALES :

- Règlements sélectifs et finales 2015 et 2016
- Cahier des charges sélectif trophée 2015 et 2016
- Nouveautés sélectifs et finales 2016 :
 - préconisations vitesses sélectifs et calculs vitesses finales
 - report de quotas championnat de France

SELECTIFS EUROPEAN OPEN (EO) ET ÉQUIPE DE FRANCE (EDF) :

- Règlement, cahier des charges
- Mise en place
- Travail en coopération avec les coaches

FRENCH CUP

- Règlement, cahier des charges

REFERENTIELS MONITORATS 1 ET 2 AGILITY

- Contenus entièrement revus

PROJET AGILITY 2017

- Concertation pour orientations à donner.
- Rédaction des grandes lignes, approuvées par la SCC.
- Mise en place d'une consultation avant finalisation.

Questions C.T.R.

PASS AGILITY : c'est le CTR qui envoie la demande à Pascale CRESPEL

Il faudrait revoir la notation (exemple si slalom pas maîtrise, ou balançoire ou tout autre obstacle mettre une évaluation différente) et la composition du jury (au minimum dans le jury 1 compétiteur en activité, 1 Mag2 ou 1 juge)

Il serait souhaitable que les documents d'inscriptions à un PASS soient signés par le président du club

Pour les titulaires du CSAU le licencié envoie la copie de ce document à : licence@sportscanins.fr

Concours rappel des formats :2016 : concours non stop interdit 1 seul terrain avec 2 juges

Pointages des concours à l'étranger : il faut respecter 48 heures comme le règlement français l'impose

Report de quotas lors des sélectifs : dans la même catégorie uniquement

Procédure pour inviter juges étrangers : un document sera mis sur le site avec la liste des juges qualifiés FCI

Serait possible de mettre en ligne les dates de jugements déjà prises pour les juges ? ce n'est pas possible pour respecter la vie privée et leur sécurité

Ajout de calendriers : certaines règles 1 mois avant

Nouveau concours au calendrier = 3 mois

René RAUWEL rappelle aux CTR qu'il reçoit des demandes de stages incomplets

Pour permettre la possibilité de modifier les concours par rapport à l'ouverture des engagements en ligne l'espace c sera possible pendant une semaine mais **aucun ajout de dates**

Si possible regrouper les dates des CAESC et PASS

Question sur les tailles et les normes FCI (exemple berger des Pyrénées) : c'est à l'étude

Age des chiens : Difficile de fixer un âge limite ou alors par race

Si un chien souffre visiblement, c'est au juge de l'arrêter

Stage agility : pourquoi 2 ans de présence dans un club affilié ? c'est mal formulé : Il s'agit de 2 ans de pratique de l'agility ???

REGIONALES/TERRITORIALES

Les CTR vont devenir des CTT (Pour Coordinateur Technique Territorial)

Quel est le rôle du CTT ?

Plus de CTT dans certaines canines ? : Certaines territoriales réorganisées se regroupent pour cette fonction

Délégués régionaux doivent-ils être reconduits : oui bien sûr

Le statut des territoriales sera examiné à la SCC le 5/02

Il faudrait demander à ce que le CTT soit membre de sa canine territoriale et demander à l'inscrire dans le règlement des canines